

N°1 JUILLET 2020

LA LETTRE DES ESPACES NATURELS DE L'ARDÈCHE

# TERRES DE NATURE

Préserver la Nature  
**pour assurer  
notre avenir**

+POSTER CENTRAL DU LÉZARD OCELLÉ

Sur les hauteurs de Jaujac ©Simon Bugnon



**Natura 2000/ENS :**  
quesako ?



**LES GORGES  
DE LA DARONNE**



**VINCENT RIEU,** éleveur  
passionné de nature



**DOSSIER**  
Les corridors écologiques



# Sommaire

- Edito ..... 2
- Natura 2000/ENS : quesako ? ... 3
- En actions ..... 4 - 5
- Portrait d'un acteur  
Vincent Rieu ..... 6
- Idées reçues ..... 7
- Les Gorges de la Daronne  
aux 4 saisons ..... 8
- Votre poster ..... 9
- Carte des sites Natura 2000/ENS. 10
- Dossier : les corridors  
écologiques ..... 13 - 17
- A vous de jouer ..... 18 - 19
- Zoom sur le Lézard ocellé ..... 20



Solution du jeu de la page 19



CARTE EN PAGES  
CENTRALES

# Edito

## Bienvenue dans le nouveau Terres de Nature Ardèche !

En 2020, **Terres de Nature** devient départemental. Car si nous sommes installés aux quatre coins du département au plus près des espaces naturels sur lesquels nous veillons, notre démarche est la même. Elle se fait l'écho de l'ambition du Département de l'Ardèche porteur de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS) et de l'Etat français en charge du réseau Natura 2000 qui ont choisi de travailler main dans la main pour que sur tous ces territoires remarquables nous parvenions à **concilier préservation des milieux naturels et activités humaines**. Au quotidien, nous sommes mobilisés pour favoriser cette cohabitation harmonieuse entre la nature et l'Homme.

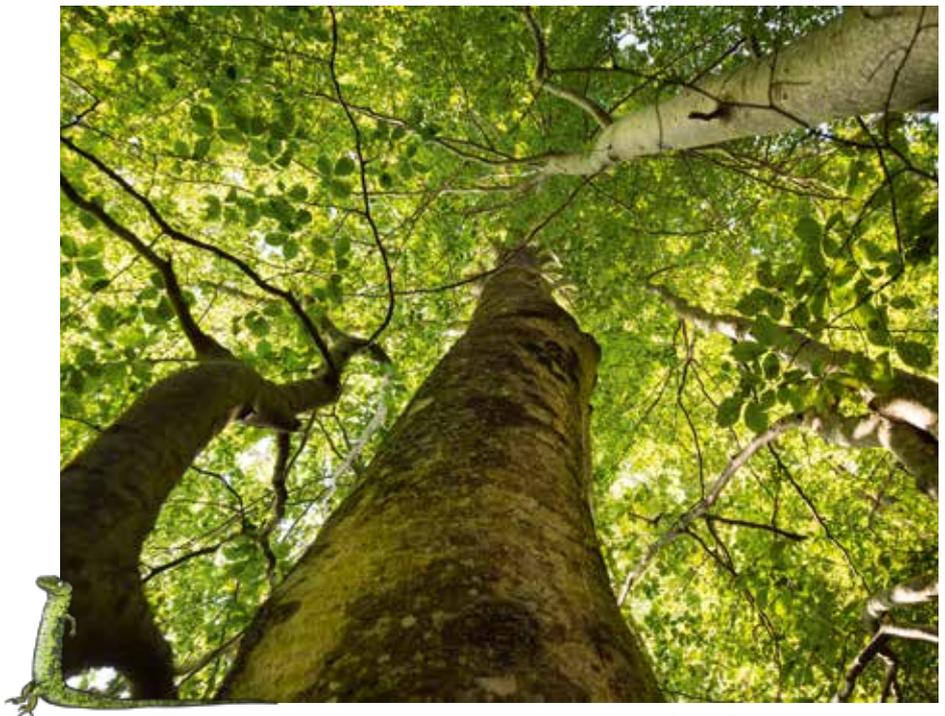
C'est un enjeu de taille... Si nous voulons voir des poissons dans les rivières, des oiseaux dans les arbres, des insectes et des animaux dans les prairies, landes et forêts, il faut leur laisser la possibilité de se déplacer pour se nourrir et se reproduire. Or, le cloisonnement des espaces

naturels par le développement des activités humaines est l'une des causes de la diminution de la biodiversité. C'est de cela dont nous avons choisi de vous parler dans le dossier sur **les corridors écologiques**.

Vous verrez à la lecture de ces pages : mille solutions existent et sont d'ores et déjà effectives. Bonne lecture et rendez-vous tout au long de l'année pour poursuivre cette découverte en grandeur réelle !

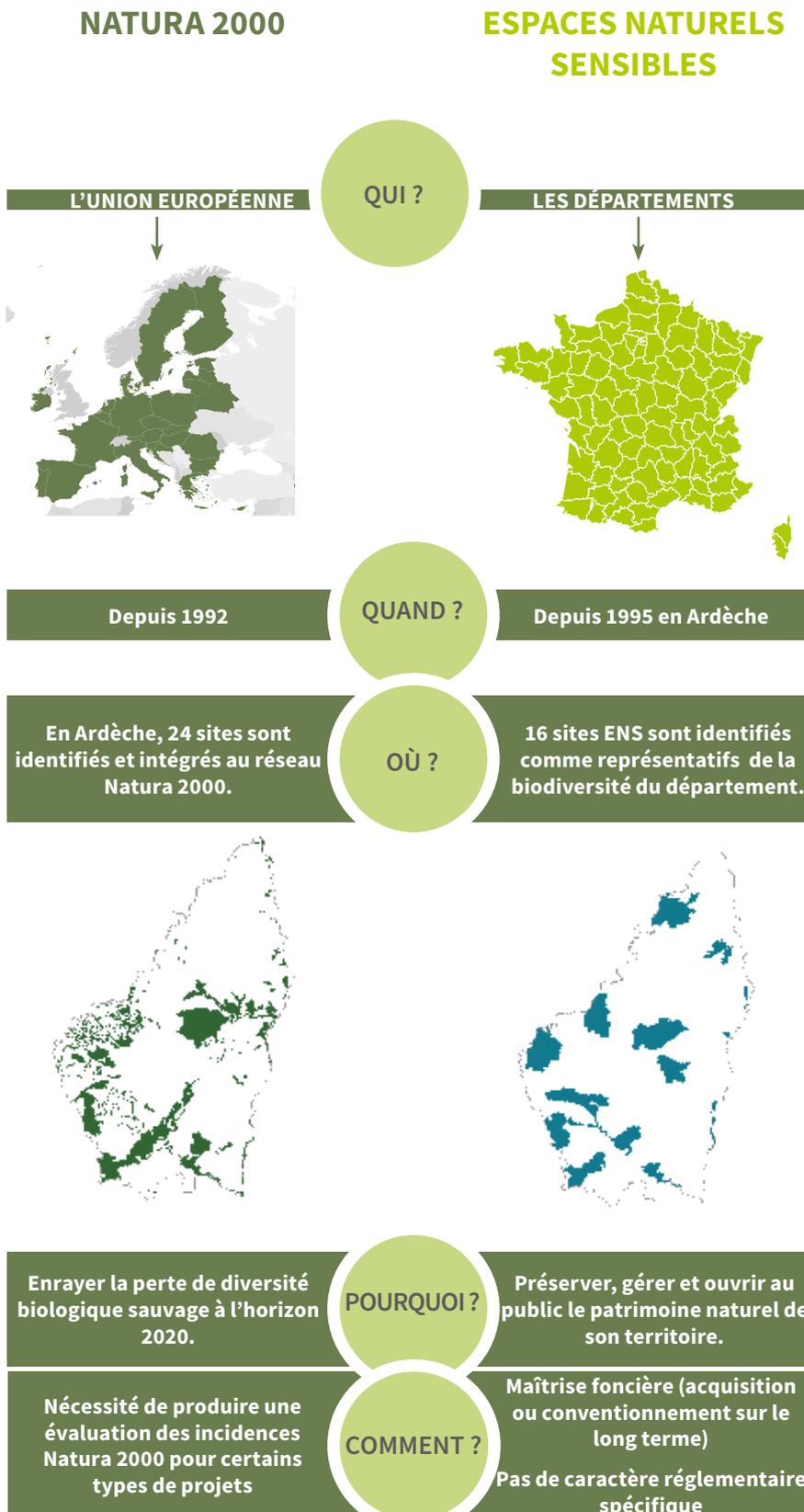
### Les animatrices et animateurs des sites Espaces naturels sensibles et Natura 2000 de l'Ardèche

*« Quand l'Homme n'aura plus de place pour la Nature, peut-être la Nature n'aura-t-elle plus de place pour l'Homme »* Stefan Edberg

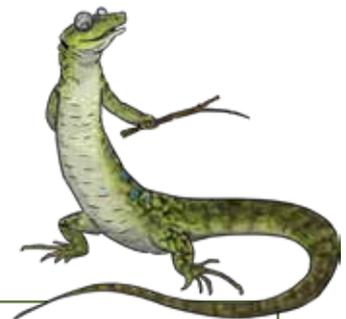


Forêt de hêtres ©Nicolas Van Ingen

# Natura 2000/ENS : quesako ?



Comité de pilotage sur le plateau de Montselgues



Les sites naturels sont animés par des collectivités locales qui se dotent d'un chargé de mission qui va coordonner les actions inscrites dans un document cadre de gestion.

En Ardèche, le Département et l'Etat ont souhaité mutualiser leurs moyens d'actions afin de rendre cohérentes les politiques de gestion de ces sites et en faciliter la compréhension.

Pour cette raison, lorsqu'un site Natura 2000 et un site ENS se superposent, le site est animé par la même structure, avec un document unique de gestion (DOCUGE).

Ce fonctionnement innovant est cité comme exemple dans de nombreux territoires.

Les types d'actions sont :

- amélioration des connaissances scientifiques sur les espèces, les milieux naturels et leur fonctionnement (inventaire de chauve-souris)
- restauration, gestion des milieux naturels (travaux de restauration pour améliorer le fonctionnement d'une tourbière)
- sensibilisation auprès de différents publics (sorties nature avec des scolaires)
- édition de plaquette et magazine de sensibilisation
- accompagnement des porteurs de projet dans la définition de celui-ci.

# En actions



## Sentinelles nature

Animation nature auprès des estivants sur la rivière de La Beaume

L'été est là et les revoilà... La première fois c'était en 2013 et depuis, parfois derrière leur stand mais le plus souvent déambulant sur les sentiers ou naviguant sur la rivière en canoë, ils sont là. Tous les jours en juillet et août, vous pourrez les croiser du côté des Gorges de l'Ardèche, dans les vallées de la Beaume, de la Drobie et moyenne vallée de l'Ardèche, le Bois de Paiolive et les Gorges du Chassezac ou bien encore au Mont Gerbier-de-Jonc. Comptez sur eux pour vous interpeller. Car les Eco-gardes ont une mission : sensibiliser les visiteurs à la richesse et à la fragilité du patrimoine naturel, paysager et culturel dans lequel vous évoluez. Pour la mener à bien, ces animateurs nature abordent chaque été des milliers de visiteurs directement sur les plages et les sentiers les plus fréquentés.

Ils participent également à la surveillance et au nettoyage de certains sites, véhiculent les bonnes pratiques à adopter en milieux naturels et quand il le faut, rappellent les réglementations en vigueur.



Lucan cerf-volant, *Lucanus cervus*  
©Simon Bugnon

## Indispensables amateurs de bois morts

Peut-être n'avez-vous pas une passion pour les sous-bois où le soleil peine à percer et qui regorgent de bois en décomposition sur pied ou au sol ! Et pourtant, c'est le lieu préféré d'une multitude d'insectes dont la diversité a de quoi réjouir tout un chacun. Les coléoptères saproxyliques (insectes possédant une "carapace" protégeant leurs ailes et se nourrissant de bois morts) contribuent à la bonne décomposition du bois et à la production de l'humus forestier. Ils raffolent des forêts anciennes où les troncs d'arbres sont imposants et ils participent activement à la régénération de ces forêts : certains sont des pollinisateurs, d'autres - à tous les états de leur développement - servent de nourriture aux autres animaux. Et plus ils sont nombreux et variés, plus l'état écologique de la forêt peut être déclaré satisfaisant. De vrais indicateurs de la bonne « naturalité » et biodiversité des forêts.

Dans les vallées de la Beaume et de la Drobie un inventaire a révélé la présence d'une très grande diversité de coléoptères, principalement dans les châtaigneraies âgées. 471 espèces répertoriées sur le site dont plusieurs espèces rares au niveau mondial.

Emission sur les coléoptères à écouter en podcast : <https://www.fne-aura.org/publications/ardeche/les-chroniques-du-herisson-2/>

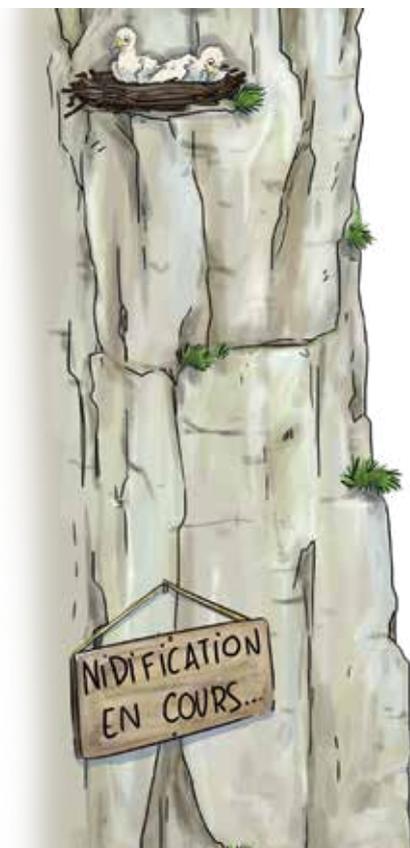
## Agriculture et biodiversité : un duo gagnant !

Elles sont aujourd'hui 180 en Ardèche. 180 exploitations agricoles qui font évoluer leurs pratiques pour mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité. Situées en zone Natura 2000, elles bénéficient pour cela d'un accompagnement technique et financier dans le cadre du dispositif « Projets agroenvironnementaux et climatiques » (PAEC). Fauche tardive, limitation des intrants ou du nombre de bêtes en pâture, abandon des produits phytosanitaires, sont quelques-unes des mesures des cahiers des charges qui visent à la conservation des milieux agricoles ouverts (prairies de fauches ou pâturées, landes, zones humides, etc.). Toutes les actions visant à conserver et à restaurer ces milieux naturels, en nette diminution du fait de la déprise agricole, contribuent aussi à la préservation d'une faune et d'une flore variées et menacées (papillons, oiseaux, criquets, plantes...) ! Une démarche vertueuse qui concerne aujourd'hui 12 000 ha de terrains agricoles (soit 6 % de la surface agricole ardechoise).

Pour en savoir plus : [https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/elevages/environnement/biodiversite-et-agriculture/](https://extranet.ardeche.chambres-agriculture.fr/elevages/environnement/biodiversite-et-agriculture/)



Layons ouverts dans les landes à genêts. Cette technique permet d'ouvrir le milieu afin de faire circuler le troupeau dans la parcelle tout en gardant des zones d'ombrage au pied des genêts. Ceci permet à l'herbe de sécher moins vite et d'assurer une ressource alimentaire plus longue au troupeau. Du point de vue environnemental, cette alternance de zones ouvertes et fermées crée des zones de chasse, de circulation et de protection pour plusieurs espèces animales.



## Un cirque en équilibre

Il est passé par ici... Qui ? L'aigle de Bonelli ! Fut un temps, ce bel oiseau comme le Vautour percnoptère faisait partie des hôtes du Cirque de Gens. Il faut dire que le lieu s'y prête avec ses hautes falaises creusées par l'Ardèche dans ce plateau calcaire. Ici, juste avant Ruoms, à Chauzon, voici un des nombreux sites remarquables du département. Et logiquement, remarqué et prisé des randonneurs, comme des pratiquants d'escalade.

Trouver un équilibre entre pratiques sportives et préservation de la biodiversité est une question cruciale qui se pose ici comme dans d'autres secteurs « sensibles » ardéchois (par exemple Paiolive). Car si certaines espèces ont déserté ce secteur, l'espoir est bien que cet abandon soit passager. Pour ce faire, une bonne connaissance des espèces présentes ou susceptibles de pouvoir revenir y nicher est nécessaire. La Ligue de Protection des Oiseaux s'y est attelée en 2017. Les représentants des sports de nature, associés à ce travail, ont quant à eux fourni un état des pratiques d'escalade sur place. Reste maintenant et sur ces bases à trouver un meilleur équilibre entre tous les « utilisateurs » des falaises avec l'ambition com-

mune de préserver l'habitat rocheux. Un plan d'actions devrait voir le jour actant que ce site peut être partagé par la faune et la flore présentes sur place et les hommes de passage ! En résumé : un cirque en équilibre qui retrouvera peut-être grâce, aux yeux de l'aigle de Bonelli... qui pourrait, alors, repasser par-là !

## Sensibilisation à l'environnement en Ardèche

Chaque année plus de 5000 enfants sont sensibilisés à la nature en Ardèche grâce aux structures gestionnaires d'espaces naturels. Elles accompagnent les écoles sur des projets de découverte de la nature de la maternelle au collège. Un projet original lancé par la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes » a permis à des élèves de créer leurs propres supports d'informations (exposition, théâtre, quizz, jeu de l'oie, memory...). A travers des petits stands qu'ils animent, les enfants deviennent alors diffuseurs de leurs savoirs.



Animation nature sur le bord du Granzon  
©Simon Bugnon

## Restauration écologique du Rhône

Depuis quelques mois l'eau s'écoule de nouveau dans les lônes de la Grange écrasée et l'île des Dames du côté de Bourg-Saint-Andéol. Et ce n'est pas dû à une subite augmentation du débit ou à une crue du Rhône, mais à un travail de déconstruction : celui des digues « Girar-

don » (du nom de leur concepteur, ingénieur des Ponts et Chaussées). Installées à partir de 1884 et utilisées jusque dans les années 30 pour canaliser les eaux et stabiliser le lit du fleuve, ces digues ont permis au Rhône de creuser naturellement un chenal et d'augmenter le nombre de jours de navigation, en ne se dispersant pas dans des lits secondaires improductifs ! Mais ces lits/bras secondaires - les lônes - y ont perdu de leur vigueur, se sont asséchées et ont fini par perdre leur rôle de réservoir de biodiversité et de « nurserie » du fleuve.

Reconnectées au fleuve roi, par cette suppression des digues, les lônes retrouvent lentement de leur superbe floristique et faunistique. Allez voir par vous-mêmes ! Et n'hésitez pas : envoyez-nous vos photos de tout ce petit monde qui y cohabite... On est preneur ([a.cocquelet@lepouzain.fr](mailto:a.cocquelet@lepouzain.fr)) !

**+ d'infos :** topo guide : Bourg-Saint-Andéol, une ville d'eau et d'Histoire entre Tourne et Rhône (<http://www.apare-cme.eu/uploads/media/Secteur%20risques/Topoguides/Topo%20Bourg-Saint-And%C3%A9ol/Topo%20BSA%20BD.pdf>)

# Portrait d'un acteur



Vincent Rieu et ses brebis dans la tourbière de la Vernède à Montselgues

## VINCENT RIEU, éleveur passionné de nature

Depuis son plus jeune âge, Vincent - originaire de Lyon - chasse. La chasse c'est ce qui l'a conduit à faire son métier actuel, lui a appris à reconnaître les espèces qui l'entourent et à respecter les écosystèmes « *tu ne peux pas chasser sur un parking de supermarché ! Plus c'est naturel mieux c'est ! Donc dans les champs si tu mets du fumier plutôt que des produits de synthèse c'est mieux.* »

Pour conserver ce lien à la nature, au gré des saisons et de la météo, il va se tourner vers l'élevage. Depuis 30 ans, son temps est rythmé par son exploitation à Montselgues où - sans montre - il s'occupe de la ferme reprise en 1987 et de ses brebis.

### En route vers l'élevage bio

Au début, ce sont les anciens et les coopératives agricoles qui le conseillent : « *mets tes brebis à telles pâtures, fauche à tel moment, donne-leur tel antibiotique.* »

Au fil des années, délaissant certains conseils, il a fait peu à peu évoluer son exploitation, aujourd'hui certifiée bio. Dans son étable, Vincent laisse aux hirondelles qui sont revenues y nicher le soin de lutter

contre les mouches. Et le résultat est plus qu'efficace. De même, le recours systématique aux traitements a disparu sans entraîner une hausse de la mortalité et Vincent est aujourd'hui autonome en fourrage grâce à des terrains situés à Orgnac l'Aven. Alors quand les lycées agricoles viennent lui rendre visite et que se pose la question du rendement, il répond « *Des chiffres de rendement, d'intrants, de mortalité on nous en donne à l'école mais il ne faut pas s'y attacher. Dans ce métier il est préférable d'être curieux et d'essayer de comprendre.* »

### Dans un secteur classé Natura 2000 et ENS

C'est sans doute cette curiosité et ce souci de comprendre qui l'ont poussé à s'impliquer dans le processus Natura 2000. Vincent, le président de la société de chasse, est convaincu que les agriculteurs ont tout à gagner de ce classement. Il est de même certain que c'est ainsi qu'ils pourront protéger le milieu naturel, y compris de l'impact que leur activité peut avoir sur les paysages, les milieux. Pas faux ! La mise en place de la politique Natura 2000 sur la commune s'est en effet traduite par un ap-

pui technique et des échanges fructueux entre habitants, exploitants, écoles, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels. Ce qui a été pour Vincent un vrai atout : « *J'aime savoir comment cela fonctionne et que telle pratique a un impact sur cette plante ou sur cet insecte... Tu peux constater des choses à l'expérience mais sans explication technique tu ne peux pas améliorer tes pratiques.* »

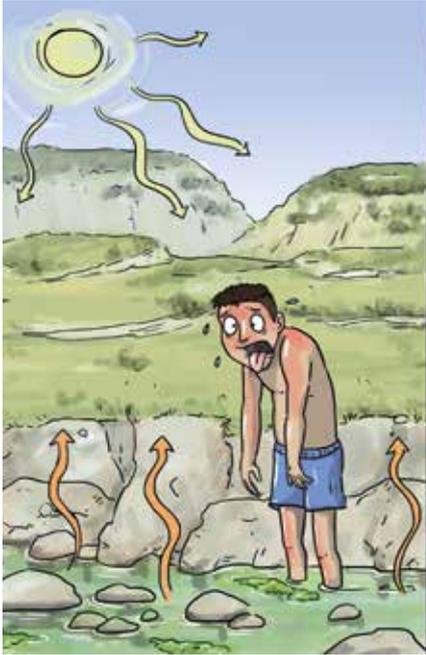
### Où chacun participe !

Aussitôt entendu, aussitôt mis en pratique par Vincent. C'est ainsi qu'il a bénéficié des aides associées aux politiques Natura 2000 telles que les MAEc (voir page 4) qui encouragent les bonnes pratiques agricoles. Comme d'autres agriculteurs du secteur, Vincent participe activement à la gestion des milieux naturels. Depuis maintenant 20 ans, il fait pâturer son troupeau dans les tourbières du plateau, participe aux chantiers de coupe d'arbre sur ces tourbières et a accompagné la mise en place d'une placette d'équarrissage sur la commune. Pour lui, Natura 2000 a créé une belle dynamique sur Montselgues « *c'est connu partout et pourtant il y a seulement une vingtaine de maisons.* »

## Idée reçue n°1

# « Les arbres du bord de l'eau assèchent les rivières ! »

C'EST FAUX !



Aulnes, frênes, saules et peupliers des bords de cours d'eau sont parfois accusés d'être responsables du manque d'eau dans les rivières. Or, la quantité d'eau qu'ils prélèvent pour leurs propres besoins est insignifiante ! Et s'ils n'étaient pas là, la protection naturelle contre le vent et l'ensoleillement - qui eux favorisent le réchauffement et l'évaporation de l'eau - n'existerait plus. Donc, les arbres d'accompagnement des rivières sont essentiels au bon équilibre du milieu : ils fixent les berges, épurent l'eau, créent des caches pour la faune, constituent un vrai « corridor » écologique. Mais s'ils ne sont pas responsables qui l'est ? Et bien... l'activité humaine notamment. Les prélèvements n'ont cessé d'augmenter, qu'ils soient industriels, agricoles (irrigation) ou domestiques (eau potable, arrosage, piscines). Alors une suggestion pour limiter la baisse de niveau des cours d'eau : soyez économes dans vos consommations, évitez la multiplication des tuyaux et pompes directs dans les rivières.

## Idée reçue n°2

# « Les vautours peuvent attaquer et tuer ! »

C'EST FAUX !

VOL LENT & PEU DISCRET =  
(ATTAQUE SURPRISE IMPOSSIBLE)



Le vautour est un animal charognard... Il ne mange que ce qui est mort. Et ce n'est pas « une vue de l'esprit », mais la résultante des caractéristiques physiques de cet animal : ses pattes ne sont pas préhensibles, donc ses serres ne peuvent pas lui être utiles pour s'attaquer à d'autres animaux. En outre, son envergure et son poids le rendent plutôt pataud et long à la détente ! Dès lors, impossible pour lui de tuer un animal en pleine possession de ses moyens. Et là, vous voyez poindre l'exception ! En effet, les vautours peuvent se nourrir sur des animaux dans un état de vulnérabilité avancée : animaux condamnés, nécessitant des soins urgents ou incapables de se mouvoir correctement\*.

En fait sachez-le, le vautour est un allié de taille pour préserver les troupeaux de la propagation de maladies et ce de façon écologique, efficace et gratuite. Un service d'équarrissage naturel, dont l'intérêt est avéré et qui a conduit à lui dresser « la table » : depuis quelques années des plaquettes d'équarrissage naturel sont utilisées pour éliminer les carcasses issues de la mortalité naturelle des élevages. Une pratique strictement encadrée et contrôlée à découvrir en images : <https://www.youtube.com/watch?v=eLjATUIHQaQ> (pieds dans le parc #6)

### Alors rassurés ?

\* Rapporté aux Grands Causses, les pertes sur les troupeaux ovins imputables aux vautours sont estimées à 1 cas pour 1 million.



# Les gorges de la Daronne aux 4 saisons

**Infos pratiques :** 6 km aller-retour au départ de Deyras (Saint-Victor) ou 3 km au départ du Col de la Combe de Beaune (Colombier-le-Vieux). **Kit découverte disponible en Offices de tourisme de Lamastre, Saint-Félicien et Tournon-sur-Rhône.**  
**NIVEAU FACILE**

Le sentier d'interprétation des gorges de la Daronne invite à un plongeon dans une bulle de végétation méditerranéenne, qui débute dans une forêt de Chênes verts et de Genévriers, à quelques kilomètres seulement de la vallée du Rhône. On aime y revenir, à chaque saison, pour un moment de quiétude et une halte dans le hameau de Saint Sorny, dont la petite chapelle romane est remarquable.



Sentier d'interprétation © CD 07 / L'Agence Nature

## L'Aurore au printemps

Nul besoin de se lever tôt, dès la fin du mois de mars, lorsque le soleil adoucit l'atmosphère, s'observe l'Aurore de Provence. Papillon délicat aux couleurs chaudes, il trouve ici la limite nord de son aire de répartition. Un joli compagnon en chemin...



Aurore de Provence © CD 07 / Simon Bugnon

## Le ballet des demoiselles en été

Les demoiselles, qui se distinguent des libellules par leur taille fine, leurs ailes repliées le long du corps et leurs yeux de chaque côté de la tête, virevoltent sans cesse sur la Daronne. Leur comportement fascine : leur attitude pendant la chasse avec des allers-retours à grande vitesse, le cœur copulateur qu'elles forment lors de l'accouplement et la ponte sous forme de rebonds répétés à la surface de l'eau. Une danse rythmée qui s'observe à loisir au bord de la rivière...



## L'érable rougeoyant à l'automne

L'automne, ses odeurs et ses couleurs, apporte une autre ambiance dans les gorges... L'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), avec ses feuilles aux 3 lobes arrondis, se distingue de l'emblème du Canada. Pour sûr, il est adapté au climat méditerranéen. Il se pare d'une couleur rouge ou dorée qui illumine la balade lorsque les jours raccourcissent...

## Le chant du Grand-duc en hiver

Du haut des falaises, dans la quiétude de l'hiver, le Hibou grand-duc fait entendre ses vocalises : un « hou-ôh » grave et puissant qui porte à plus d'un kilomètre... Les couples se forment dans l'intimité des lieux. Chut...



Grands-ducs © CD 07 / Simon Bugnon

Et en toutes saisons, s'observe l'empreinte des hommes... Pour en savoir plus sur la mémoire des lieux, restituée par ceux qui y ont vécu : Livret « Traces d'histoire dans les gorges de la Daronne » 2018, collection Regards sur l'Ardèche Verte.



# Les sites Natura 2000 et les Espaces naturels sensibles en Ardèche



Sites Natura 2000

Sites Espaces naturels sensibles



N2000 : Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière  
 N2000 : Île de la Platière  
 N2000 : Suc de Clava

N2000 : Affluents rive droite du Rhône

ENS : Hautes vallées de la Cance et de l'AY

N2000 : Tourbières du plateau de Saint-Agrève

N2000 : Haute vallée du Lignon

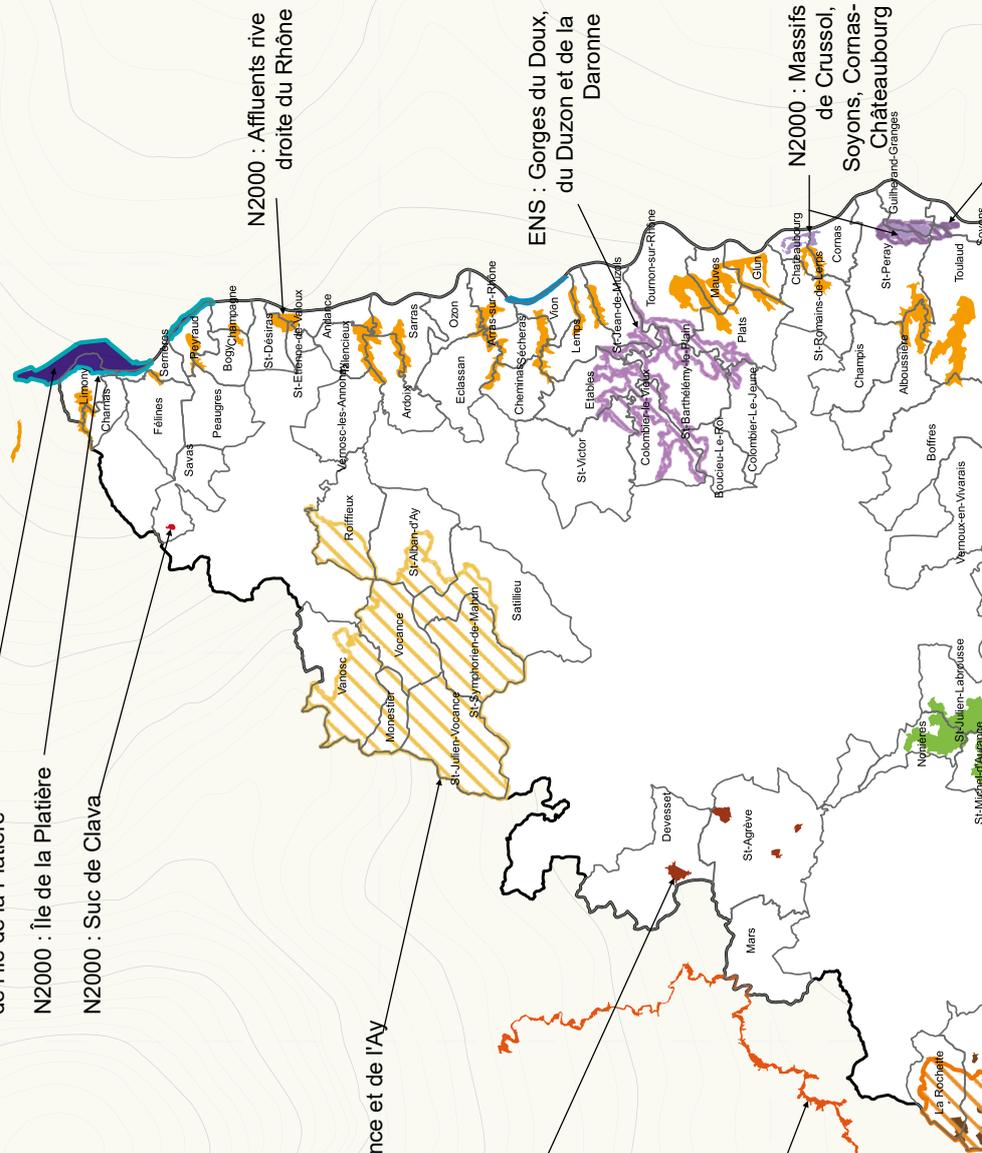
N2000 : Secteur des Sucs

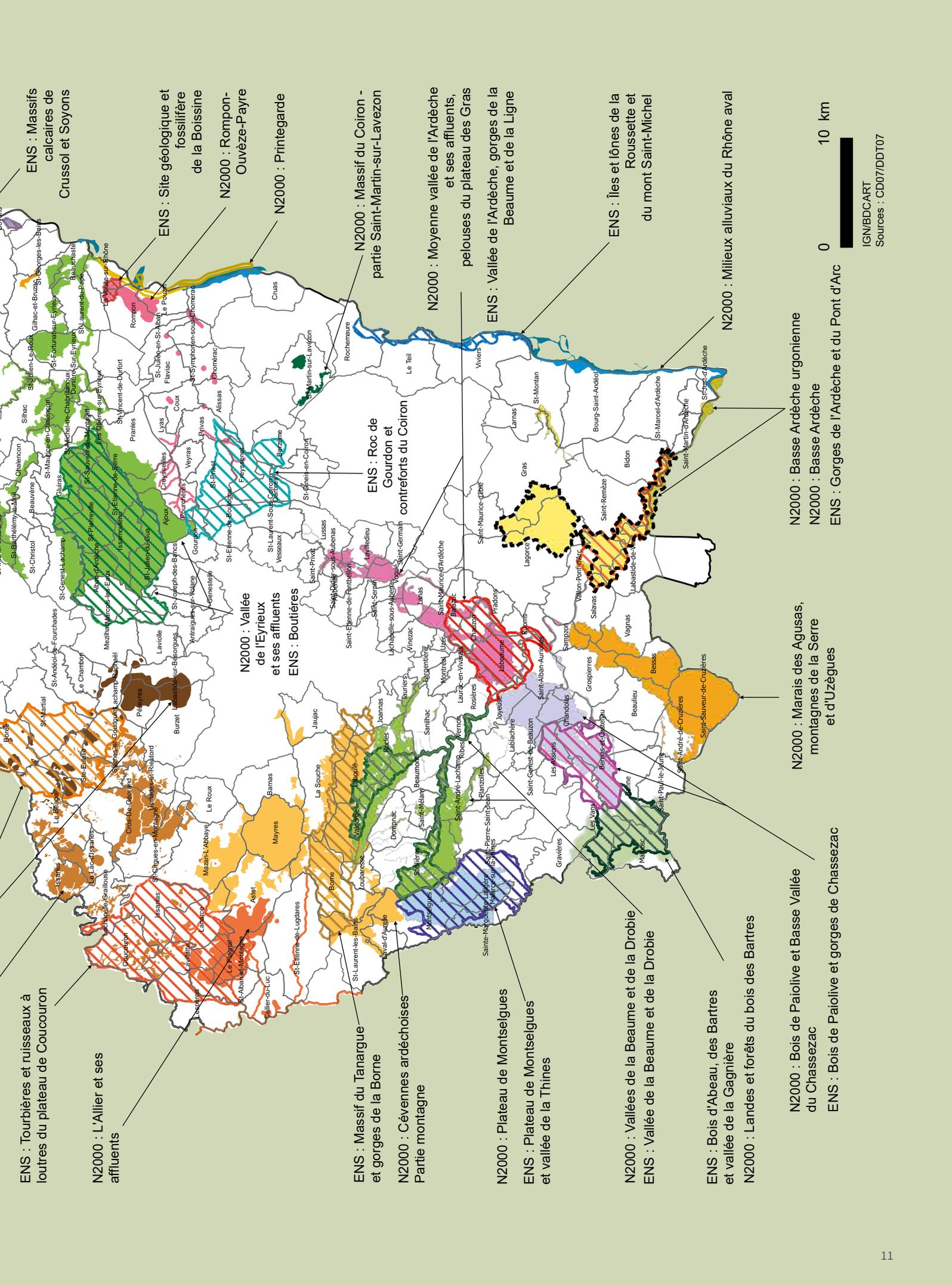
ENS : Massifs des monts Gerbier-de-Jonc et Mézenc

N2000 : La Loire et ses affluents

ENS : Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne

N2000 : Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Châteaubourg





ENS : Massifs calcaires de Crussol et Soyons

ENS : Tourbières et ruisseaux à l'ouest du plateau de Coucouron

N2000 : L'Allier et ses affluents

ENS : Site géologique et fossilifère de la Boissine

N2000 : Vallée de l'Eyreux et ses affluents  
ENS : Boutières

N2000 : Rompon-Ouveze-Payre  
N2000 : Pringtegarde

ENS : Massif du Tanargue et gorges de la Borne

N2000 : Cévennes ardéchoises  
Partie montagne

ENS : Roc de Gourdon et contreforts du Coiron

N2000 : Massif du Coiron - partie Saint-Martin-sur-Lavezon

N2000 : Plateau de Montselgues  
ENS : Plateau de Montselgues et vallée de la Thines

N2000 : Moyenne vallée de l'Ardèche et ses affluents, pelouses du plateau des Gras

ENS : Vallée de l'Ardèche, gorges de la Beaurme et de la Ligne

N2000 : Vallées de la Beaurme et de la Drobie  
ENS : Vallée de la Beaurme et de la Drobie

ENS : Bois d'Abeau, des Bartres et vallée de la Gagnière  
N2000 : Landes et forêts du bois des Bartres

N2000 : Bois de Paiolive et Basse Vallée du Chassezac  
ENS : Bois de Paiolive et gorges de Chassezac

N2000 : Marais des Agugas, montagnes de la Serre et d'Uzègues

N2000 : Basse Ardèche argonienne  
N2000 : Basse Ardèche  
ENS : Gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc

N2000 : Milieux alluviaux du Rhône aval

ENS : Îles et îlots de la Roussette et du mont Saint-Michel

0 10 km

IGN/BDCART  
Sources : CD07/DDT07



# Se déplacer, un besoin vital pour les espèces

L'évolution de notre société au cours du temps se caractérise par l'intervention de plus en plus prégnante de l'homme sur son environnement: artificialisation des sols en périphérie des centres villes, augmentation de la population et des besoins en énergie, agriculture intensive, mobilités... De nouvelles infrastructures fleurissent ainsi dans nos paysages et sont en partie, responsables de l'érosion de la biodiversité. Pour pallier cette dégradation, et parmi toutes les pistes d'action, l'une d'entre-elles est la mobilité ! Non pas la nôtre, mais celles des espèces qui font partie de notre environnement. Pour elles, comme pour nous, être mobile est avant tout synonyme d'exister, prospérer, se reproduire, en un mot vivre !

## Des obstacles créés par les humains

Si une espèce rencontre des obstacles infranchissables lors de ses déplacements (routes, cultures intensives, barrages hydrauliques...) ou ne retrouve pas ses repères habituels pour se déplacer (haies, cours d'eau, lisière de forêt...), sa survie est menacée : risque de collisions avec les voitures, impossibilités de rejoindre son partenaire sexuel ou sa zone de reproduction.

Où avant se trouvait une voie de passage pour certaines espèces, se dressent aujourd'hui des barrières physiques. C'est indéniable: le territoire tel qu'il est aménagé actuellement, contraint fortement les espèces dans leurs déplacements ce qui met en danger leur survie.

## Utiliser des solutions nationales pour agir au local

Que faire pour y remédier ? La réponse apportée au niveau national est la création des trames bleues, vertes et noires. Ce réseau permet de prendre en compte les corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité (définition ci-contre), créant



une continuité «écologique» afin que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. Et ce qui est bon pour la biodiversité l'est pour l'homme: ces trames qui prennent en compte la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique. Que ce soit à l'échelle des

communes, des intercommunalités, des grands territoires ou des régions, les documents de planification et d'aménagement doivent désormais prendre en compte les enjeux de biodiversité au travers de leurs volets mobilité et connectivité. Une nouvelle façon de penser l'aménagement du territoire en intégrant la composante patrimoine naturel... C'est en cours et ce sera de plus en plus performant dans les années à venir. ■

### Continuité écologique

corridors écologiques + réservoirs de biodiversité =

#### Trame bleue, verte, noire... qu'est-ce à dire ?

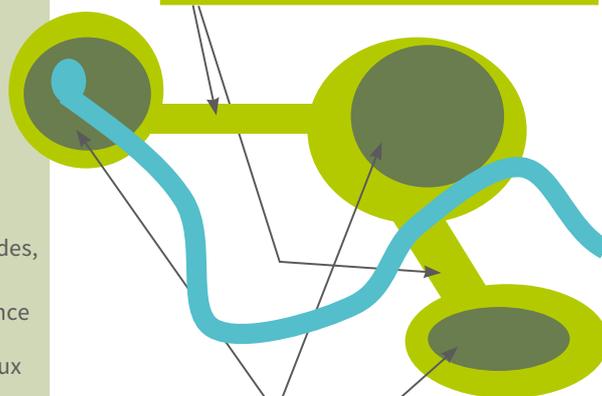
Le bleu désigne tous les milieux naturels humides: cours d'eau, mares, tourbières et marécages, prairies humides...

Le vert représente tous les milieux naturels terrestres: haies, forêts, garrigues, landes, falaises.

Et le noir ? il parle de l'absence de pollution lumineuse, d'une obscurité favorable aux espèces nocturnes.

+ d'infos  
[www.trameverteetbleue.fr/](http://www.trameverteetbleue.fr/)

**Corridors écologiques :**  
voies de déplacement empruntées par la faune et la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité : haie, bosquet, rivière...



**Réservoirs de biodiversité :**  
zones vitales, riches en diversité où les espèces végétales et animales peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie.

# Pour eux, la mobilité est risquée !

**Vivants ou de passage en Ardèche, toutes ces espèces subissent – ou ont subi – les contraintes de nos aménagements. Avec la prise de conscience quant aux enjeux pour la préservation de la biodiversité, des progrès se font jour et certaines espèces retrouvent aujourd’hui un regain de « vitalité »... Mais l’effort doit être poursuivi, pour elles et toutes les autres qui habitent et magnifient nos paysages.**

## L’alose feinte du Rhône

(*Alosa fallax rhodanensis*)

C’est un poisson marin, qui vit dans les eaux de la façade méditerranéenne. Elle a besoin pour se reproduire de rejoindre des cours d’eau côtiers tels que le Rhône ou ses affluents. Elle y trouve les conditions nécessaires au bon développement de ses œufs et des alevins. Avant les années 70, elle pouvait aisément être observée sur les rivières Ardèche et Eyrieux. La création des grands barrages sur le Rhône a fortement fait chuter les populations.



Le Rhône ©Nicolas Van Ingen

## La cigogne blanche

(*Ciconia ciconia*)

Oiseau migrateur, elle est seulement de passage en Ardèche. Lors de ces grands déplacements, le risque de collision avec les nombreuses lignes électriques qui “rayent” le paysage est important par mauvais temps. Dans les gorges de l’Ardèche, des oiseaux nicheurs sont également impactés comme l’Aigle de Bonelli ou le Vautour percnoptère lorsqu’ils se déplacent de leur zone de chasse à leur zone de nidification.

## Le grand murin

(*Myotis myotis*)

Cette grande chauve-souris (35 à 40 cm d’envergure), présente sur tout le territoire français (dont l’Ardèche), utilise plusieurs habitats (gîtes) spécifiques au cours de son cycle de vie. Entre son gîte d’hibernation et son gîte de reproduction, elle peut parcourir jusqu’à 50 km. Exclusivement nocturne, elle va se déplacer la nuit pour se nourrir d’insectes en utilisant les éléments du paysage comme les haies, rivières et arbres pour se repérer dans l’espace par écholocation. Cependant, son vol relativement proche du sol n’est pas sans risque, au moment du franchissement de routes ou de ponts, il n’est pas rare qu’elle soit victime de collision avec des véhicules.



Grand murin (*Myotis myotis*) ©Nicolas Van Ingen

## Le castor d’Europe

(*Castor fiber*)

C’est un mammifère aquatique herbivore. Vivant en famille et se nourrissant d’écorces, feuilles, végétation herbacée... il se déplace chaque nuit pour s’alimenter, construire des barrages ou un nouveau terrier hutte sur un linéaire de cours d’eau de 2 à 4 km... Certains ponts étroits, en entonnoir ou encore avec du dénivelé... constituent un obstacle important à son déplacement. Il est donc bien souvent obligé de traverser la chaussée, à ses risques et... périls.



Castor d’Europe (*Castor fiber*) ©Simon Bugnon



Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) ©Simon Bugnon

## Le crapaud épineux

(*Bufo spinosus*)

C’est un batracien... terrestre. S’il passe la majeure partie de sa vie sur terre, il a besoin pour se reproduire ainsi que pour le développement de ses têtards, d’une pièce d’eau (mare, fossé, lac, rivière...). Au printemps, les adultes vont donc parcourir un trajet, plus ou moins long, pour rejoindre le lieu où ils sont nés. Ce parcours n’est pas une balade de tout repos, souvent semé d’embûches et parfois mortel ! Qui n’a pas déjà observé sur certaines routes de campagnes des crapauds écrasés ! La Salamandre tachetée fait également partie des nombreuses espèces concernées par ce phénomène.



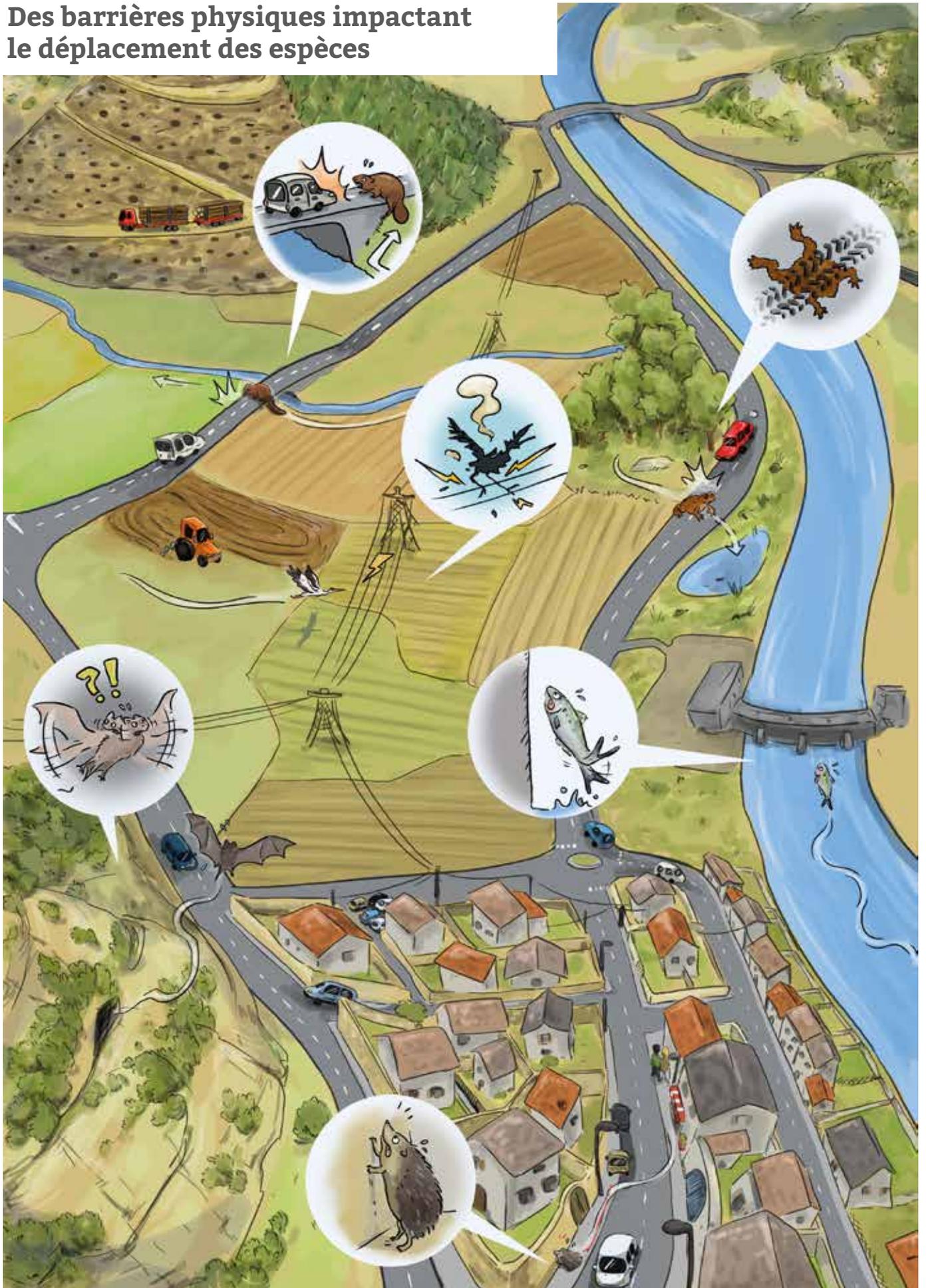
Hérisson commun (*Erinaceus europaeus*)

## Le hérisson commun

(*Erinaceus europaeus*)

C’est un mammifère insectivore semi-nocturne. Dès le crépuscule, il chasse sa nourriture composée essentiellement d’insectes, de vers, d’escargots... l’ami du jardinier l’appelle-t-on. Son territoire de vie, assez vaste, couvre au minimum 3 hectares. Dans les zones urbaines où les habitations sont entourées de grands murs le hérisson ne peut pas circuler aisément de maison en maison et en conséquence pour se déplacer au sein de son territoire de vie morcelé, il risque de façon importante... l’écrasement. ■

# Des barrières physiques impactant le déplacement des espèces



## Des aménagements pour faciliter les déplacements de la faune

**Le paysage : un guide.** La structure du paysage est importante pour le déplacement d'une espèce. Les linéaires végétalisés comme les ripisylves (ceinture forestière se développant le long des cours d'eau), les haies, les bosquets, forment de véritables couloirs naturels pour le déplacement des espèces y compris migratrices, qui s'en servent de repères. Sans ceux-ci, l'espèce s'en trouve désorientée.



# Des aménagements pour un meilleur déplacement

Chaque année, des milliers d'amphibiens, reptiles, mammifères, oiseaux se font percuter par les voitures. Des aménagements ont ainsi été conçus pour restaurer des corridors écologiques et permettre aux espèces de se déplacer sans risque.



Passé à poissons à Lanas sur la rivière Ardèche

## Des ponts, des rampes, des tunnels...

Ces passages sont appelés « écoducs ». Ils peuvent être souterrains ou aériens. Ceux spécifiques aux amphibiens sont nommés « crapauducs » ; ces tunnels creusés sous la route leur permettent de se déplacer et servent aussi de passages pour les insectes et petits mammifères. Du côté des rivières, pas question d'utiliser un passage en souterrain... Ici, les rampes sont privilégiées et aménagées sous les ponts permettant aux loutres et castors de remonter le cours d'eau. Quant aux passages aériens, ils prennent place le plus souvent au-dessus des autoroutes et permettent la « circulation » d'un grand nombre d'espèces.

## Séquence habillage pour les poteaux

Pour limiter l'impact des lignes électriques et neutraliser les poteaux les plus dangereux, ceux-ci sont équipés de gaine isolante. Des balises avifaune sont également disposées sur les lignes afin qu'elles soient davantage vu par les oiseaux. Quant aux chauves-souris, afin de leur éviter les

chocs avec les voitures lors de leurs déplacements, les arbres situés en bordure de route sont étagés de manière à ce que les chiroptères volent plus haut que le niveau des véhicules.

## Et pour vos jardins !

Tout à chacun peut aussi apporter sa pierre à l'édifice et permettre une accélération de ce processus de prise en compte de la biodiversité. Des réalisations simples, rapidement faisables et à la portée de tous peuvent être mises en œuvre chez soi : conserver davantage de zones enherbées dans son jardin ; y planter une haie dans le prolongement de celle de son voisin ou du bosquet riverain ; enlever les clôtures, créer des petites ouvertures dans les murets pour faciliter le déplacement des hérissons...



## Pour aller plus loin

L'apport des citoyens à la connaissance scientifique est aujourd'hui indispensable. Alors n'hésitez pas à participer à des programmes de science participative, ils ne sont pas réservés qu'aux experts ! Vous aimez observer les oiseaux de votre jardin, notez ces espèces sur le site Faune Ardèche. Et puis si vous avez un peu plus de temps participez aux enquêtes publiques de validation des documents de planification et d'aménagement du territoire (PLU, SCoT, etc.), faites remonter aux élus locaux, départementaux ou associations de naturalistes l'information sur les routes meurtrières pour la faune... Des données indispensables pour faire valoir d'éventuels aménagements. ■



## Des équipements dans l'eau aussi !

Pour favoriser la mobilité des espèces aquatiques, différentes solutions peuvent être envisagées pour pallier l'effet barrière des barrages qui empêchent les poissons de circuler. La plus radicale : l'effacement total de l'ouvrage. Mais c'est aussi par la réduction de la hauteur de l'obstacle, la création d'une rivière de contournement, l'installation d'une passe à poissons (petits bassins successifs qui permettent aux poissons de les franchir) que la mobilité en milieu aquatique (re)devient possible. Récemment et en lien avec la mise en place d'une passe à poissons sur le barrage de Caderousse, des aloses viennent de nouveau frayer sur la rivière Ardèche et même à l'embouchure de l'Eyrieux. Toujours sur l'Ardèche, grâce à l'équipement de 10 ouvrages par des passes à poissons, la rivière a été décloisonnée sur 85 km, du Rhône à Aubenas. Ces ouvrages, réalisés depuis 2009 ont permis de reconnecter des morceaux de l'aire historique de répartition géographique de l'Apron du Rhône, espèce endémique du bassin versant du Rhône.

Lien vidéo : [https://www.youtube.com/channel/UCyWG6-Z8SOj\\_dI-cyBqBR-AA](https://www.youtube.com/channel/UCyWG6-Z8SOj_dI-cyBqBR-AA)

# À vous de jouer !

**Le jardin, coin de verdure, représente un espace de détente et d'évasion pour ses propriétaires, mais aussi un refuge pour ses petits locataires !**

Dans le contexte actuel de déclin des espèces, même les plus communes, chaque jardinier en herbe peut participer à diminuer cette érosion de la biodiversité.

## Des idées d'aménagements simples à réaliser : à vous de jouer !

**1** Quelques herbes hautes permettent à la nature de s'exprimer. On range la tondeuse et on sort les jumelles pour observer les nombreux animaux qui pourront s'y réfugier, s'y nourrir et s'y reproduire : insectes, oiseaux, grenouilles, hérissons et autres petits mammifères.

**2** La plupart des espèces cavernicoles préfèrent les arbres ou les grottes pour se reproduire ou trouver refuge. Mais le manque de vieux boisements à cavités contraint certaines espèces à se réfugier dans le patrimoine bâti. Ainsi, nichoirs à mésanges et gîtes à chauves-souris sont autant d'installations qui raviront ces mangeurs d'insectes (chenilles, moustiques...).

**3** La haie est un réservoir végétal et animal où se crée un équilibre écologique entre les différentes espèces. Plantez des arbres aux essences variées et aux floraisons étagées. Les fleurs attireront les insectes pollinisateurs et les baies les oiseaux. Elles jouent également un rôle de corridor écologique dans nos espaces de plus en plus urbanisés !

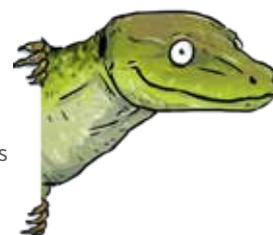
**4** De la simple coupelle remplie d'eau qui permettra aux oiseaux de se désaltérer, à la mare qui accueillera un véritable écosystème, vous avez carte



blanche ! Si vous aménagez un point d'eau suffisamment accueillant (pente douce, profondeur variée, végétation, pierre, souche), une population complexe le peuplera rapidement. Grenouilles et autres tritons se feront un plaisir de dévorer les larves de moustiques !

**5** Le bois mort est un habitat très recherché par de nombreux animaux et végétaux à qui il offre à la fois le gîte et le couvert. Conservez les vieilles souches ou quelques grosses branches au sol, et formez un tas de bois dans l'endroit le plus tranquille du jardin. Il sera rapidement colonisé par les mousses, les lichens, les champignons puis par les insectes et les autres animaux comme le Hérisson qui apprécie cet habitat si particulier.

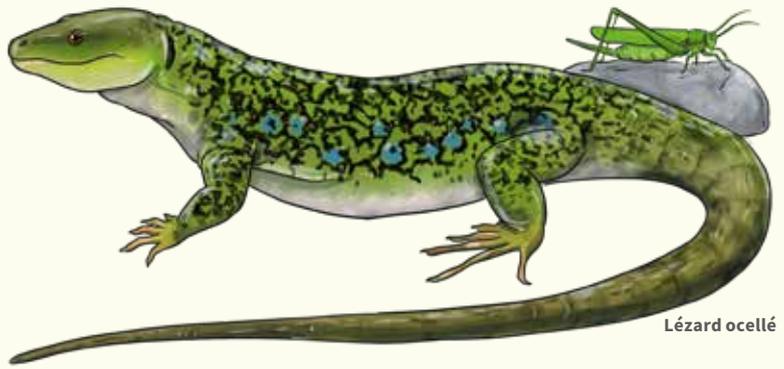
**6** Au jardin, inspirez-vous de la nature qui vous entoure et plantez des espèces locales adaptées au milieu. Elles ne demanderont pas de soins particuliers et seront bien plus résistantes aux parasites. Elles feront également le bonheur des pollinisateurs ! Exit les hortensias, esthétiques mais stériles et optez, par exemple, pour les plantes aromatiques (lavande, thym, coriandre, sauge...).



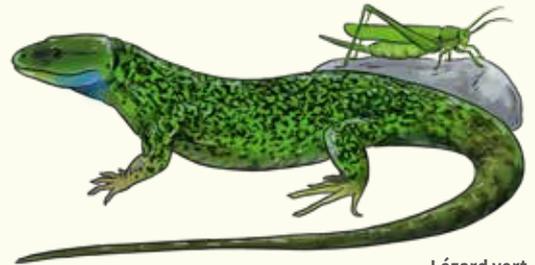
# Jeu des différences

Le Lézard vert et le Lézard ocellé se ressemblent très fortement, trouve leurs 4 différences.

*gorge bleue.  
chez le Lézard vert, une taille plus petite, pas d'ocelles bleues, une couleur verte fluo et une gorge bleue.  
chez le Lézard ocellé.  
La taille plus grande, les ocelles bleues sur le flanc, la couleur verte bouteille et la gorge claire*



Lézard ocellé



Lézard vert



## À la recherche du Lézard ocellé :

Trouve les 5 lézards ocellés qui se sont cachés dans les autres pages intérieures.

*Réponse : Pages 2 - 3 - 8 - 17 - 18*



## Labyrinthe

Aide la pipistrelle à rejoindre ses amis pour aller manger : elle avance en ligne droite, d'arbre en arbre, elle ne peut pas traverser un champ cultivé, ni la lumière des lampadaires, et gare aux voitures qui pourraient l'écraser ! *Solution du jeu page 2.*

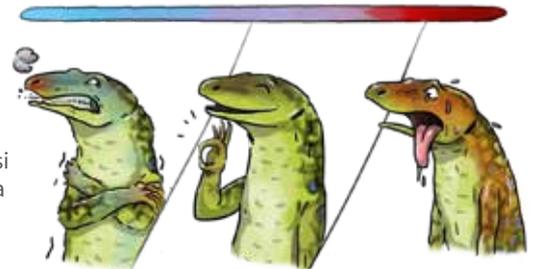
# Zoom sur Le lézard ocellé

## Qui mieux qu'un lézard pour lézarder...

©Grégory Deso

Discret, très discret, et même en forte régression, peut-être ne m'avez-vous jamais croisé. Pourtant je suis moi aussi un habitant de l'Ardèche... présent sur les secteurs de basse altitude, aussi bien sur la vallée de la rivière Ardèche, que sur les grads du Pouzin ou encore les coteaux en face de Tain l'Hermitage. Et si vous me croisez, nul doute possible : vous me reconnaîtrez ! Je suis le plus grand lézard d'Europe, affichant près de 70 cm du museau à la queue. **Je suis le Lézard ocellé ou encore nommé : *Timon Lepidus*.**

Dès le retour des beaux jours, vous pourrez me voir dans des espaces assez ouverts et avec peu d'arbres tels que les garrigues. Pour me protéger de mes nombreux prédateurs comme les rapaces, la Couleuvre de Montpellier ou le chat et guetter mes proies, j'aime utiliser les abris offerts par les murets de pierre sèche. Ces murets me servent également lorsque le soleil est absent. En effet, comme tout bon lézard qui se respecte, j'aime me prélasser au soleil afin d'augmenter ma température corporelle (c'est même vital pour nous les reptiles). Je thermorégule et si chaleur et soleil sont absents (comme en hiver) je me cache où la température restera stable et au-dessus de zéro, comme les murets de pierre sèche par exemple.



Vous ne m'avez jamais vu ? Je ne suis pas étonné !

L'urbanisation et la reforestation ont raison des milieux ouverts autrefois entretenus par le pastoralisme. Et ce n'est là qu'une partie du problème qui engendre mon déclin : pesticides et traitements antiparasitaires pour le bétail font disparaître ma principale source de nourriture... les insectes !

Heureusement, ici ou là, des territoires ont pris des mesures pour que je continue à vivre parmi eux dans leurs espaces naturels. Dans la vallée de l'Eyrieux, des murets de pierres sèches ont été reconstruits en y intégrant des gîtes adaptés à mes exigences.

Pour moi, le « bronzeur des garrigues » (pas mal mon surnom !) c'est synonyme de survie et même de multiplication. Lorsque nous nous croiserons, j'espère briller de toutes mes ocelles pour vous « enchanter » !



## TERRES 07 DE NATURE



Terres de Nature N°1  
Crédits photos : Grégory Deso, LPO Aura, EPTB Ardèche, Cdc Pays des Vans en Cévennes, Simon Bugnon, L'agence nature, Nicolas Van Ingen, Matthias Gruel-Fotolia.

Illustrations : Marion Jouffroy.

Coordination : Anaïs Laurieux / Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes, Manon Eudes / Mairie du Pouzin.

Rédaction : Département de l'Ardèche, Guillaume Chevalier et Nicolas Dupieux/ PNR des Monts d'Ardèche, Martine Grivaud / DDT de l'Ardèche, Sophie Forot/ ARCHE Agglo, Halla Johannesdottir et Isabelle Brenas / EPTB Ardèche, Laura Douard / SGGa, Anaïs Laurieux et Tanguy Coste / CC Pays des Vans en Cévennes, Dominique Guillemet / Département de l'Ardèche, Manon Eudes

et Amanda Cocquelet / Mairie de Le Pouzin, Fabien Cayrat / CC Rhône Crussol

Structures animatrices des sites naturels : Mairie de Le Pouzin, Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Etablissement public territorial du Bassin versant de l'Ardèche, Arche Agglo, Syndicat mixte de gestion des Gorges de l'Ardèche, Communauté de communes Rhône-Crussol, Communauté de communes Montagne d'Ardèche, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et Isère, EPAGE Loire-Lignon, LPO Aura.

Maquette et mise en page : Edith Le Minh-Leveque / Département de l'Ardèche

Impression : imprimerie Mordacq  
ISSN : en cours  
Tirage : 160 000 exemplaires